

Image not found or type unknown



Attestation sur l honneur au sujet d un divorce

Par **naydacasa11**, le **12/04/2012 à 20:18**

Bonjour, je suis en instance de divorce actuellement. Nous vivons en France, et ma femme d'origine marocaine, elle s'est fait délivrer des attestations sur l'honneur provenant du Maroc avec pièce d'identité marocaine également. Sont-elles valables au niveau de la justice française??? Merci de me répondre